



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4689>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 26-4689

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** CC du Pays de Luxeuil

**Correspondant :** Jacques DESHAYES, Président

**Adresse :** 22 rue Jules Jeanneney, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0384490070

**Courriel :** juridique@paysdeluxeuil.fr

**Adresse internet :** <https://ccpaysduluxeuil.e-marchespublics.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** [https://ccpaysduluxeuil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_31055\\_1140405.html](https://ccpaysduluxeuil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_31055_1140405.html)

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Appel à manifestation d'intérêt pour un titre d'occupation temporaire du domaine public au sein du nouveau Pôle Aquatique du Pays de Luxeuil en vue d'une exploitation économique d'un distributeur d'articles de natation et d'accessoires de piscine à usage du public

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'un avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine public suite à une manifestation d'intérêt spontanée en vertu des dispositions de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) : "Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CG3P intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente." La publication de cet avis fait suite à la manifestation spontanée d'une personne privée intéressée par l'occupation du domaine public au sein du nouveau Pôle Aquatique du Pays de Luxeuil, situé avenue Guynemer à 70300 Luxeuil-les-Bains, en vue d'une installation et d'une exploitation économique d'un distributeur d'articles de natation et d'accessoires de piscine à usage du public. Tout porteur d'un projet concurrent, intéressé par l'installation et l'exploitation économique d'un distributeur d'articles de natation et d'accessoires de piscine à usage du public, peut se manifester jusqu'au mardi 10 février 2026 à 12h00.

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**  
**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**  
**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des candidatures :** 10/02/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2026SPORTS001

**Renseignements complémentaires :** La manifestation d'intérêt spontanée donnera lieu à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public sous la forme d'une convention, moyennant une redevance annuelle d'occupation du domaine public. Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception fixée au mardi 10 février 2026 à 12h00, la Communauté de communes du Pays de Luxeuil délivrera à l'opérateur économique, ayant manifesté son intérêt spontanément, le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée. Dans l'hypothèse où d'autres porteurs de projet se manifesteraient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public sera organisée en vertu des dispositions de l'article L.2122-1-1 du CG3P. Les conditions d'organisation de cette procédure de sélection seront transmises après l'expiration de la publication du présent avis aux différents opérateurs économiques qui se seront manifestés.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les porteurs de projet peuvent se manifester par courriel à l'adresse électronique juridique@paysdeluxeuil.fr. Dans ce cas, toute manifestation d'intérêt donnera lieu à la délivrance d'un accusé de réception envoyé par courriel à partir de l'adresse électronique juridique@paysdeluxeuil.fr.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15/01/2026